

BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (BES)

CONSEILLER EN INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). À défaut, réussir un test d'admission

DROIT D'INSCRIPTION

- Droit d'inscription proportionnel au nombre de périodes suivies
Sont exemptés de cette partie du droit d'inscription :
 - les demandeurs d'emploi
 - les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale
 - les personnes handicapées reconnues par l'AVIQ
 - les membres du personnel des services publics dans le cadre de leur formation professionnelle
- Droit d'inscription complémentaire forfaitaire spécifique à l'institut

INSCRIPTION

- Dès la fin du mois d'août
- Au Campus Huy
- Selon l'horaire disponible sur le site web

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Carte d'identité
- Certificats ou diplômes obtenus (CESS, à défaut un test d'admission sera organisé)
- Si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document en attestant

IPEFA Sup Liège

Quai Godefroid Kurth 100 - 4020 LIÈGE

☎ +32 (0)4 279 29 50

✉ ipefasup.liege@provincedeliege.be

www.ipefasupliege.be

 **IPEFA Sup**

Campus Huy

INSTITUT **PROVINCIAL** D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE FORMATION POUR ADULTES



BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (BES)

CONSEILLER EN INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE



Enseignement supérieur pour adultes



MÉTIER

Le conseiller en insertion socioprofessionnelle a pour mission d'accroître les chances des demandeurs d'emploi de trouver ou de retrouver du travail. Il conçoit et construit l'architecture d'un programme de formation et/ou d'un projet d'insertion, le gère et en assure le suivi. Il organise et anime des activités collectives liées à la formation et/ou au projet d'insertion. Il assure le suivi socioprofessionnel des bénéficiaires pendant et après les actions de formation et/ou les projets d'insertion.

ORGANISATION DES COURS ET DE LA FORMATION

- Cours modulaires
- Formation centrée sur l'humain et le social
- Équipe pédagogique dynamique
- Cours en journée : 5 jours/demi-jours par semaine
- Possibilité de faire reconnaître certaines expériences et formations antérieures grâce à la VA (valorisation des acquis)

DÉBOUCHÉS

- Organismes publics (FOREM, Maisons de l'emploi...)
- Administrations communales, CPAS
- Administration pénitentiaire
- Agences d'intérim
- Organismes d'insertion socioprofessionnelle
- Centres d'orientation professionnelle
- Centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Unités d'enseignement	Périodes ¹	ECTS ²
Communication : Éléments théoriques et méthodologiques	60	6
Éléments de bureautique	80	6
Dynamique de groupe	70	6
Stage d'insertion professionnelle	120	3
Découverte du métier	60	5
Contexte institutionnel et professionnel	60	6
Méthodologie des relations interculturelles	80	7
Méthodologie de la recherche et du traitement de l'information	60	6
Législation spécifique	80	7
Orientation et insertion professionnelles	80	11
Séminaire d'actualisation	60	6
Activités professionnelles de formation	120	8
Méthodologie de la formation professionnelle	80	8
Méthodologie de l'insertion socioprofessionnelle	160	15
Épreuve intégrée	120	12

¹ Une période équivaut à 50 minutes de cours.

² Les crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System ou Système européen de transfert et d'accumulation des crédits) sont une mesure de la charge de travail que doit fournir l'étudiant pour atteindre les objectifs de formation du programme.

Crédit : unité correspondant au temps consacré, par l'étudiant, au sein de son programme d'études, à une activité d'apprentissage.